

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 65 – Mars 2018

Edito

Les corrections erronées du « Petit correcteur »

« *Le petit correcteur* », publication de l'opposition municipale, s'est fendu dans son dernier numéro, distribué la nuit dans quelques boîtes aux lettres, d'un article critiquant le choix technique utilisé pour l'assainissement des maisons bordant la nouvelle rue Champollion (avec deux « l », s'il vous plaît). Il y est prétendu que des pompes de relevage ont été installées à tort alors que « *notre commune a une configuration topographique on ne peut plus favorable pour les évacuations* ». Quelle stupidité !

L'auteur de ce texte truffé de contre-vérités, sait-il que depuis longtemps, ce sont des pompes qui permettent d'évacuer les eaux usées d'Aiglemont vers la station d'épuration gérée en amont par la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole ?

Dès qu'il y a un point bas, les pompes prennent le relais. Il ne s'agit donc pas d'une invention d'un technicien cherchant à se distinguer, mais d'un principe incontournable dicté par la physique.

Actuellement, dans le creux du Moulin Godard, des pompes fonctionnent nuit et jour pour refouler tous les effluents venant d'Aiglemont, auxquels aujourd'hui se mêlent ceux de La Grandville. Le but est de leur faire franchir une déclivité due à l'existence du massif de Berthaucourt, avant d'amorcer une descente vers la station d'épuration du Bois en Val ⁽¹⁾

Nous n'osons pas penser que « *Le petit correcteur* » souhaiterait revenir au temps où la Meuse était considérée comme une poubelle à ciel ouvert par les villes et villages riverains, tous heureux de bénéficier d'un écoulement direct grâce au phénomène naturel de la gravitation.

Allez, Messieurs du « *Petit correcteur* », tournez votre plume plusieurs fois dans l'encrier avant de publier des choses qui vous dépassent. Sinon, vous vous exposez à ce que ceux qui travaillent au quotidien pour le bien de la collectivité vous apprennent le fonctionnement d'un égout et vous mettent...le nez dans le caca !

⁽¹⁾ A noter que le choix de se raccorder à la station d'épuration de Charleville-Mézières, donc à contre-courant de la Meuse date d'avant 2001 et, a été décidé par la précédente municipalité, dirigée par le père du chef de file de l'opposition actuelle.

Votre Maire

Philippe DECOBERT

Aiglemont ville Internet

Notre commune a de nouveau obtenu le 8 février dernier le label Villes Internet décerné par l'association éponyme réunie au palais de la Porte dorée à Paris. Cette distinction a une valeur nationale. Elle est reconnue par l'Etat au titre des services numériques que la collectivité rend aux habitants. C'est un atout qui va permettre à notre commune de vous informer, de valoriser ses équipes, de mettre en mouvement les différents acteurs appelés à construire l'attractivité du territoire.

Vous pouvez aller sur le nouveau site Internet de la commune pour voir les services qui vous sont proposés, lire le compte rendu du conseil municipal, faire des suggestions au sujet de ce que vous souhaitez que la municipalité développe pour enrichir ce moyen de communication.

Stop à la pub

Votre boîte aux lettres « avale » chaque jour quantité de papiers dont une grande partie se révèle indésirable. Vous pouvez mettre fin à cette invasion. Il suffit d'aller à la mairie et de demander l'autocollant « Stop pub ». Une fois posé sur votre boîte aux lettres, cet adhésif dissuadera les distributeurs de prospectus. Il ne restera plus que le courrier qui vous est destiné.

Télévision Numérique Terrestre

Plus connue sous son acronyme TNT, la Télévision Numérique Terrestre va changer ses fréquences dans la nuit du 26 au 27 mars. Evidemment vous ne retrouverez pas aux mêmes numéros vos chaînes habituelles si vous recevez la télé par antenne dite râteau. Que faire ? Surtout pas de panique : procédez tout simplement à une recherche de chaînes à l'aide de la télécommande de votre télé. Cette opération vous permettra de récupérer l'intégralité des chaînes. En cas de difficultés persistantes, vous pourrez demander une aide financière sans conditions de ressources. Mais une facture des travaux réalisés vous sera demandée. Organisme à contacter : ANFR, tél : 0970 818 818, du lundi au vendredi.

Collecte des déchets

Cette année à Aiglemont, la collecte sélective par Ardenne Métropole se fait tous les quinze jours, les mardis de 5 heures à 13 heures. Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mardis de 13 heures à 19 h 30. Toutefois, ces ramassages pourront être faits un autre jour si la journée de mardi est fériée. Ainsi, le mardi 1^{er} janvier 2019 étant férié, le rattrapage se fera par avance soit le samedi 29 décembre 2018. Une recommandation cependant : les bacs doivent être présentés avec les poignées tournées vers la route. Pour que notre village soit toujours agréable, n'oubliez pas de rentrer les bacs de collecte au plus tard en fin de journée.

A noter que le ramassage des « monstres » ou encombrants est supprimé. Il est conseillé de les apporter à la déchèterie, rue Marcel Dorigny, le mercredi de 9 heures à 12 heures, le samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ou encore à celle de Montcy-Notre-Dame située au Waridon. Pour tout renseignement, tél. 03 24 57 83 20

Compteur électrique

Le compteur électrique actuel va bientôt être remplacé chez vous par un autre, appelé Linky. L'installation sera assurée par une entreprise privée pour le compte d'Enedis, nouveau nom d'ERDF. Ce changement s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique. Un courrier préalable vous sera adressé pour convenir du rendez-vous pour l'opération de changement.

Salle polyvalente : que la lumière soit...

Elle se modernise. La salle polyvalente est maintenant mieux éclairée. Elle est passée à l'éclairage LED comme les usagers ont pu le constater. Cette nouveauté permet de réaliser une indispensable économie d'énergie tout en donnant un confort visuel accru.

Repas des seniors

La municipalité offrira un repas aux seniors le dimanche 25 mars de 12 heures à 18 heures dans la salle polyvalente, rue Marcel Dorigny. Sont invitées les personnes âgées de 62 ans et plus, habitants la commune. Elles doivent au préalable déposer le coupon-réponse à la mairie jusqu'au 2 mars, date de clôture des inscriptions.

L'association LARA généreuse

Après sa brocante, l'association LARA a fait un don de 4 000 € à la commune. Cette somme servira à l'achat du matériel pour l'école et le périscolaire. Une générosité louable qui renforce l'idée bien connue selon laquelle les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Subventions aux associations

Le conseil municipal se réunira au cours de ce mois de mars pour examiner les demandes de subventions formulées par les différentes associations de la commune d'Aiglemont. L'équipe municipale, toujours prête à encourager le développement de la vie associative, fera tout ce qui est possible pour maintenir un bon niveau de distribution tout en veillant à l'équilibre budgétaire. Une opération rendue difficile par la restriction des aides de l'Etat.

Liste électorale

Les personnes nouvellement installées à Aiglemont peuvent s'inscrire sur la liste électorale à la mairie jusqu'au 31 décembre. C'est l'occasion pour ces nouveaux venus de se faire connaître localement, d'être informées des services proposés et la possibilité pour eux de participer aux élections européennes qui se dérouleront l'année prochaine.

Journée Défense et Citoyenneté

Les jeunes Aiglemontais, filles et garçons âgés de 16 ans, sont invités à s'inscrire à la mairie en vue d'obtenir leur convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. Lors de cette inscription, ils doivent se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Les femmes invitées à l'aïkido

Pour la Journée internationale des Femmes, le club d'Aïkido invite les Aiglemontaises à deux cours gratuits dans cette discipline, le mardi 6 mars de 17 heures à 20 heures au Dojo ainsi que le jeudi 8 mars de 17 heures à 20 heures à la salle polyvalente pour s'initier à l'Aïkitaïso. Dans les deux cas, le club ouvrira aussi ses portes aux hommes et aux enfants. Renseignements : tél. 06 74 81 41 73.

Goûter saisonnier

Organisé récemment par la bibliothèque municipale en partenariat avec Mme Elisabeth Redont, directrice de l'école Jean Macé, le goûter saisonnier a une fois de plus connu un franc succès. Vingt-sept enfants et dix parents environ ont participé à cette animation placée sous le thème « Fruits d'automne ». Les élèves ont fait preuve de dextérité en réalisant un tableau sur le modèle des œuvres de Giuseppe Arcimboldo. Vous pouvez admirer certaines œuvres « durables » exposées à la bibliothèque.

Espace de lecture

La bibliothèque municipale met à votre disposition un nouvel espace de lecture. Un petit salon où vous pourrez consulter des revues, discuter et partager une boisson en toute simplicité. Cet espace est ouvert aussi bien aux adhérents qu'aux non-adhérents.

Les Médaillés Jeunesse et Sports en assemblée générale

Le Comité Départemental des Médaillés Jeunesse et Sports et de l'engagement associatif des Ardennes tiendra son assemblée générale dans notre commune, à la salle polyvalente, le dimanche 18 mars à 9 h 30. Le choix d'Aiglemont pour abriter une réunion de cette importance démontre la capacité de nos installations à accueillir les événements départementaux.

Centre pénitentiaire

Sortant sans doute d'une hibernation prolongée pendant plus d'une année à l'image de ses auteurs, « *le petit correcteur* » distille des informations qui manquent pour le moins de fraîcheur !

Il n'y aura pas de centre pénitentiaire à Aiglemont puisque le projet de construction de prison porté par la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole est abandonné. Le ministère de la Justice a annoncé, et ce depuis plusieurs mois, qu'aucun établissement de ce type ne sera construit dans les Ardennes !

Agenda

Dimanche 18 mars : Marche de l'Association ALICIA départ 9h espace de la Patte d'oie, rue J. Mermoz.

Dimanche 25 mars : Repas des seniors à 12 h 30 à la salle polyvalente.

Samedi 31 mars : Repas du Football Club Neufmanil Aiglemont à 20 h à la salle polyvalente.

Dimanche 8 avril : A partir de 15 h 30, quatrième étape de l'épreuve cycliste « 43^e édition du Circuit des Ardennes cycliste international » : 2 franchissements de la « Côte d'Aiglemont » + Souvenir Jonathan Degouve.

Dimanche 15 avril : Grand chapitre Confrérie de la Hure d'Elmont à la salle polyvalente.

Samedi 21 avril : Stage découverte de Koryo Taekwondo Source de 13 heures à 18 heures au Dojo. Gratuit et ouvert à tous.

Samedi 21 avril : Repas des chasseurs à la salle polyvalente.

Dimanche 29 avril : Souvenir des déportés.

Mardi 1^{er} mai : Barbecue municipal sur le plateau d'évolution.

Mardi 8 mai : Cérémonie du 8 Mai.

Jeudi 10 mai : Brocante LARA.

Dimanche 20 mai : Seizième balade et découverte en Ardennes entre 8 heures et 11 heures.

Pour contacter la mairie

Tél. 03 24 33 36 80

courriel : mairie@aiglemont.fr

Internet : www.aiglemont.fr

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, maire d'Aiglemont.

Comité de rédaction : Marie-Claude Decobert, Daniel Georges, Jacqueline Le Brun, Gérard Moïny, Jacky Robert, Maryse Smigielski, Yann Tronchet.